

En bref

YVELINES Collèges : un partenariat public-privé pour entretien et cantines ?

Annoncée par le conseil départemental aux organisations du personnel fin septembre, cette nouvelle est rejetée en bloc par la CGT.

Les 800 fonctionnaires territoriaux chargés de la restauration scolaire et de l'entretien des 116 collèges des Yvelines seront-ils bientôt sous un autre statut ? Le conseil départemental a en effet annoncé aux organisations représentatives du personnel, fin septembre, son souhait de former une société d'économie mixte avec un actionnaire majoritaire privé, pour assurer ces missions à partir du 1^{er} janvier 2019.

« Nous ne pouvons pas accepter cette privatisation »

Une délibération sur le sujet sera soumise au vote des conseillers départementaux en décembre pro-

chain. *« Nous ne pouvons pas accepter cette privatisation d'une mission fondamentale de service public dans les Yvelines »*, s'indigne la CGT dans un communiqué de presse envoyé la semaine dernière. Le syndicat prévient des négociations à venir : *« Un très léger assouplissement de la forme ne suffira pas à apaiser notre colère. »*

« Rien n'est encore fait »

Au conseil départemental, l'on met en avant des négociations pas encore entamées avec les organisations syndicales. *« Rien n'est encore fait, on est encore dans la phase de concertation »*, rassure ainsi Cécile Dumoulin (LR), vice-présidente du conseil départemental déléguée aux collèges.